40 Année - N° 3053. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 31 Mars 1928

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 1.25
Réclames (la ligne) 1.00
Commerciales (la ligne) 1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Cornélius Herz
ET LE
Général Boulanger

Dans le courant de mars 1884, M. de Freycinet étant Président du Conseil, et le général Boulanger, ministre de la Guerre, qui venait de mettre en non activité par retrait d'emploi les ducs d'Aumale, de Chartres et d'Alençon, n'étant pas encore boulangiste, je reçus la visite d'un personnage, Cornélius Herz, dont le nom ne m'était pas inconnu, mais dont l'inquiétante personnalité n'avait pas encore retenu mon attention.

— Monsieur le député, me dit ce serviteur, sur la boutonnière duquel s'épanouissait une large rosette de la Légion d'honneur, je n'ai rien à vous demander ; ma visite n'est pas celle d'un solliciteur ; je désire seulement faire votre connaissance, j'ai de nombreux amis à la Chambre et au Sénat ; il me serait agréable de vous compter parmi eux.

Il me parla de son influence auprès des pouvoirs publics en France et à l'Etranger ; de ses découvertes scientifiques, d'une publication, *La Lumière Electrique*, dont il était le fondateur. Il était l'ami des ministres qui n'avaient rien à lui refuser ; il mettait sous mes yeux des lettres qui semblaient justifier cette assertion.

Il avait comme employés dans ses bureaux le fils du général Ménabréa, ambassadeur d'Italie, et le fils de Marinowitch, ministre plénipotentiaire de Serbie. Il était grand officier de la Légion d'honneur, grand croix de Saints Maurice et Lazare, et titulaire des distinctions les plus élevées dans les ordres étrangers.

Il s'employait à désagréger la Triplice en ramenant à des sentiments favorables à la France son ami Crispi premier ministre d'Italie. J'oublie certainement une partie des titres dont il se parait.

Je le félicitai, en m'excusant d'avoir ignoré jusqu'à ce jour l'importance de sa personnalité.

— Monsieur Andrieux, me dit-il, l'attitude d'opposition que vous avez prise doit vous rendre souvent difficiles les services que vos électeurs attendent de vous. Je me féliciterais le cas échéant, de pouvoir assurer par mon concours, le succès des démarches que vous auriez à faire dans l'intérêt de votre département. Voyons !.., Voulez-vous dès aujourd'hui en faire l'expérience ? Vos amis n'ont-ils rien à demander au Gouvernement ?

— Oh ! lui dis-je, si vous êtes à même de faire obtenir à la ville de Digne une garnison plus nombreuse, les commerçants dignois vous en seront reconnaissants.

— C'est à vous, Monsieur le député, qu'ira leur gratitude. Veuillez me dicter la lettre que le ministre de la guerre devra vous écrire et les promesses qu'il devra vous faire.

Et comme Cornélius Herz s'était assis à mon bureau et qu'il trempait ma plume dans mon encrier, j'eus la curiosité de mettre à l'épreuve l'influence dont il se targuais, je dictais :

— Monsieur le Député...

— Ah ! non, dit Cornélius ; il vaut mieux pour vos électeurs, que le Ministre de la guerre vous appelle « Mon cher ami ! »

— Mais je ne connais pas le général Boulanger ; je ne lui ai jamais parlé.

— Qu'importe ! « Mon cher ami » ça sera mieux.

— Va pour « mon cher ami » !

Je continuais à dicter, et Cornélius à écrire.

— Faut-il mettre un l ou deux l, me dit-il au moment d'écrire le mot renouveler ?

— Un seul l suffit.

Alors élevant la voix avec un ton de commandement et de menace :

— Si j'en avais mis deux, il en aurait mis deux !

Trois jours après, j'étais édifié sur l'importance de mon interlocuteur et sur la docilité du Ministre de la guerre.

Je recevais du général Boulanger la lettre que j'avais dictée à Cornélius Herz. Le ministre l'avait signée, après l'avoir recopiée, sans y changer un iota, je veux dire sans y ajouter un l.

J'étais alors président du Conseil général des Basses-Alpes. En ouvrant la session de cette assemblée, je crus devoir faire connaître à mes collègues la promesse ministérielle. Je déposais sur le bureau le curieux autographe qu'on pourra certainement retrouver dans les archives de la préfecture.

Mais bientôt le ministère fut renversé, entrainant dans sa chute les espoirs des commerçants dignois et mes meilleurs titres à leur gratitude.

Quand à Cornélius Herz, nous le retrouverons plus tard, dans son obscure collaboration avec le baron de Reinach, si mes ans me laissent le temps d'écrire la tragique histoire du Panama et de soulever le masque des 104.

L. A.

Faire ama soun pichot païs
Es fâire mies ama la Franço
(Maurice Faure)

SOUS LE SECOND EMPIRE

Le Colonel REGUIS

DÉPUTÉ DES BASSES-ALPES
Doyen du Corps législatif
par Louis ANDRIEUX

Mais l'heure du repos promis aux vieilles années n'avait pas encore sonné pour lui. Peipin fait partie du canton de Volonne qui est à cheval sur les deux rives de la Durance. Par le pont de Sisteron, car celui de Volonne n'était pas encore construit, le colonel Réguis va souvent visiter ses amis de la rive gauche. Aussi, quand un siège au Conseil général devint vacant par le décès de M. Amenc, les électeurs de Volonne se joignent à ceux de Peipin et à ceux de Château-Arnoux pour lui offrir la candidature. Le colonel Réguis hésite, mais il finit par céder à l'insistance de ses compatriotes, que vient appuyer M. Blancart de Baillent, sous-préfet de Sisteron, au au nom du préfet M. de Beuville.

Le mandat de conseiller général, c'était déjà, comme aujourd'hui, le pied à l'étrier pour le mandat législatif. En souvenir des gloires du Premier Empire et des vingt années de victoires contre la coalition de l'Europe féodale, le vieux soldat s'était rallié à la politique du prince Louis Bonaparte ; il croyait à la *République de Napoléon*, qui devait satisfaire à la fois ses sentiments démocratiques, son amour de l'ordre et son ardent patriotisme.

Il fut élu le 30 janvier 1853 député des Basses-Alpes en remplacement de l'avocat Fortuné Fortoul, démissionnaire, frère du ministre Fortoul, par 34.004 voix sur 34.296 votants et 45.682 inscrits. Ces chiffres disent suffisamment que, s'il se présentait avec l'appui du Gouvernement, il n'avait pas besoin de la candidature officielle pour entrer au Corps Législatif. Avec des majorités toujours croissantes, pendant dix-huit ans de législature, le colonel Réguis fut constamment réélu jusqu'à la chute de l'Empire.

Une fois seulement, il faillit avoir un concurrent plus brillant d'ailleurs que sérieux. En 1869, Ernest Picard, dont le frère Arthur fut sous-préfet dans les Basses-Alpes, ayant l'intention de poser sa candidature dans notre département, avait chargé M. Taillandier, électeur à Forcalquier, d'effectuer pour lui entre les mains du Préfet le dépôt du serment politique exigé par le Sénatus-consulte de 1858. Le Préfet ayant refusé ce dépôt comme tardif, Ernest Picard, avec l'esprit qui caractérisait son éloquence, développa sa protestation à la séance du 1er juillet. Il ne contestait pas le fond de l'élection, Réguis ayant obtenu la presque unanimité des suffrages exprimés. Aussi quand le député des Basses-Alpes se leva pour répondre, les cris « aux voix! aux voix ! lui ayant démontré l'inutilité d'une réponse, il prit le sage parti de se rasseoir,

J'ai dit que les Basses-Alpes n'avaient alors qu'un député. Ainsi restreinte, la représentation de notre département avait du moins cet avantage qu'elle était homogène et qu'on ne voyait pas le vote de l'un de nos représentants annulé pas le vote contraire d'un collègue élu par les mêmes électeurs.

Dans cette Assemblée, où la majorité des députés, issue de la candidature officielle, se bornait à des génuflexions et a des votes approbatifs, le député des Basses-Alpes n'eut pas un rôle effacé ; il ne manqua pas d'intervenir dans toutes les questions qui intéressaient son département. Son langage — je craindrais d'exagérer en disant *son éloquence*, — avait quelque chose de paternel dans son aimable simplicité ; aucune enflure, rien de solennel, rien d'impératif ou de militaire.

Signalons son rapport sur un projet de loi relatif aux chemins vicinaux des Basses-Alpes ; son discours sur les permis de chasse ; son amendement relatif à la production du coton en Algérie ; son intervention dans la discussion du projet de chemin de fer de Paris à Marseille par les Alpes et la Durance ; « Pour retourner chez moi, disait-il, je suis obligé de voyager seize heures en diligence et de changer deux fois de voitures. » (Séance du 16 mai 1863). Il demande et il obtient que le projet soit complété par un embranchement de Saint-Auban à Digne.

Il intervient dans la discussion des lois militaires. Dans la séance du 19 février 1862, c'est la question des pensions militaires qui est à l'ordre du jour : « Messieurs, dit le colonel Réguis, je viens encore une fois plaider devant vous la cause de mes anciens frères d'armes. »

(*à suivre*).

Saison d'Art Alpin

Exposition de la Durance

7e liste de souscription.

Mme Maurin, Sisteron	30 fr.
MM. Pélatant, candidat	500
Docteur A. Civatte, Paris	300
Banque des Alpes	250
De Taillas, propriétaire	100
Kastler, directeur pap. Valdor	100
J. Honnorat, Voltaire (Algérie)	100
Charmasson et Cie, ind. Gap	100
Terrier-Roubaud, Grenoble	50
C. Bontoux, avoué	50
Revouy, concessionnaire octroi	50
Lagrange, St-Loup-s-Semouze	50
H. Ferrary, pharmacien, Paris	50
L. Thunin, repr. commerce	50
Roa Ludovic, cont. indir.	30
G. Javel, coiffeur, Marseille	25
Berger, confections	25
Anonyme	25
Pierrisnard, propriétaire	20
Vaillant, direct. Aliment. Com.	20
Honnorat Auguste, distillateur	20
M. Bouchet, dessin. P. L. M.	20
Gaillard, receveur des Postes	20
Périymond père	20
Dauphin	10
Gabriel Michel	10
Total	2.025 »
Total précédent	21.324 fr.
Total à ce jour	23.349 fr.

(à suivre).

A tous ces généreux donateurs, le Comité adresse ses plus vifs remerciements.

Les souscriptions sont toujours reçues à la Banque des Alpes et chez M. Reynaud, président du Comité.

L'Ouverture Officielle de la période électorale

Le Journal Officiel du 27 mars publie le décret convoquant les collèges électoraux en vue d'élire les membres de la Chambre des députés. Les déclarations de candidature pourront être enregistrées

© VILLE DE SISTERON

après que le Journal Officiel leur sera parvenu, c'est-à-dire à partir du mercredi 28 mars pour la Seine et quelques autres départements proches de la région parisienne, et du jeudi 29 mars dans le reste de la France.

M. Andrieux a reçu de M. le Préfet des Basses-Alpes la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître la date approximative à laquelle les travaux d'installation de la ligne téléphonique Authon-Feissal pourront être commencés.

J'ai l'honneur de vous informer que M. l'Ingénieur délégué des P. T. T., auprès de qui je suis intervenu, me fait connaître que, sauf imprévu, la ligne téléphonique de Feissal sera entreprise au mois de mai prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet des Basses-Alpes :
FUSTER.

Visites et Réunions

Samedi dernier, M. Andrieux quittait Manosque et rentrait à Forcalquier, après avoir visité quelques amis au passage.

La journée de dimanche a été particulièrement laborieuse pour notre candidat : il a visité cinq communes : Fontienne, Saint Etienne, Cruis, Ongles et Limans. Dans ces deux dernières communes, importantes réunions publiques et contradictoires, d'ailleurs sans contradicteurs. A Fontienne, réunion plus intime au Cercle. A Saint-Etienne et à Cruis, discours prononcés sur la voie publique parmi un groupe d'électeurs bienveillants.

Rentré à Forcalquier à la nuit, M. Andrieux se rendit au café du Casino pour participer à une réunion organisée par le candidat Pélatant. Notre candidat, désigné par les acclamations de la salle, prenait la présidence de la réunion.

Dans un discours compendieux, le citoyen Pélatant abordait toutes les questions qui peuvent intéresser les électeurs et quelques autres problèmes.

Le citoyen Chaix, investi par le parti communiste, apporte la contradiction et reproche à M. Pélatant de n'appartenir à aucun parti ou, ce qui revient au même, d'appartenir à tous les partis.

Le Président félicita les deux orateurs de leur courtoisie réciproque. S'adressant à M. Pélatant : « Son discours, dit M. Andrieux, est celui d'un honnête homme et d'un bon citoyen.

Lundi, marché à Forcalquier ; mardi, foire à Banon ; visites à Revest-des-Brousses et à Saint-Michel ; mercredi à Manosque, à Sainte-Tulle, à Corbières ; jeudi à Lincel, à Reillanne, à Céreste et à Opédette.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

SISTERON-VELO. — Nous pouvons annoncer aujourd'hui que ce sera très probablement le dimanche 22 avril qu'aura lieu le grand match de propagande de foot-ball féminin qu'organise le Sisteron-Vélo sous réglements de la Fédération Féminine Sportive Française et sous le patronage du Comité des Sports Féminins de Provence.

Nous avons donné dernièrement des détails sur la valeur de l'équipe du S. V. H. et nous donnerons aujourd'hui quelques renseignements sur celle de l'O. M. qui a enlevé brillamment le championnat de Provence pour la saison 1927-1928.

Cette équipe est composée de très bons éléments parmi lesquels nous pouvons citer : Mmes Combernoux (internationale d'athlétisme) et Mesdemoiselles Constantin et Blanc (championnes d'athlétisme).

Nous rappelons que pour clôturer cette grande journée sportive, le soir, aura lieu le grand bal réservé aux membres honoraires et à leur famille.

P. S. — En vue d'un match en lever de rideau, tous les équipiers du S. V. sont priés d'assister sans faute à la séance d'entraînement qui aura lieu demain dimanche à 2 heures, sur le terrain de la deuxième maisonnette.

A M. Joseph TURCAN

Gérant de la Défense, Sisteron.

Décidément c'est au galop que revient chez vous le naturel. Il faut que vous insultiez : l'injure et la diffamation sont vos seuls arguments. Cette fois par exemple vous dépassez les bornes. Votre article intitulé : « Stern et Homberg » dans lequel vous me mettez en cause, ne relève en effet que de la correctionnelle... ou du Cabanon ! Mauvaise foi ou inconscience ? Les deux sans doute. Rassurez-vous toutefois, je ne veux faire juge de votre malhonnêteté politique que le public : pour ce faire j'ai ma plume, cela suffit.

Vous apprendrez, Monsieur, que si je me suis rencontré à Paris avec Me Charles Bouquier Président de la Chambre des Avoués de Digne, conseiller général des Basses-Alpes, c'était pour activer le vote du Projet de Loi tendant à organiser la représentation des parties en justice dans les arrondissements où il n'y a plus d'avoués, projets que sur mes pressantes demarches le Gouvernement a consenti à déposer Ce projet intéresse au premier chef les justiciables de l'arrondissement de Sisteron .J'ai le projet sous les yeux, il est signé de M. Gaston Doumergue, Président de la République et de M. Louis Barthou, Garde des Sceaux. Si notre visite à M. le Député Cluzel, Rapporteur, et à M. Frémicourt, Directeur des Affaires Civiles au Ministère de la Justice, a hâté si peu soit-il, le vote de la Réforme, nous n'aurons pas perdu notre temps. Je sais bien que ce qui intéresse si vivement nos populations ne vous touche guère, vous dont la conduite politique de toujours, n'a jamais été que la poursuite de vos rancunes personnelles. — Alors à propos de ce voyage nécessité par la défense des droits de nos compatriotes vous lancez les pires calomnies, c'est dans vos habitudes, je n'en suis pas autrement ému. Sachez toutefois. Monsieur l'adjoint, que les corrupteurs, gens doués de psychologie, savent choisir leurs clients, ils ne s'adressent jamais à ceux qui toute leur vie ont travaillé et vécu du produit de leur travail. Ils s'adressent à juste titre à ceux qui ayant passé toute leur jeunesse dans l'oisiveté et la débauche crapuleuse ont contracté des habitudes de luxe et de dépense que n'ont jamais connues les travailleurs. Avec ceux là, les corrupteurs sont certains de n'essuyer aucun refus. Je ne suis pas, moi, de ces gens-là. Peut-être en connaissez-vous, Monsieur l'Adjoint des individus de cette trempe.....

Pour votre gouverne apprenez Monsieur Joseph Turcan, que si je ne suis pas riche, je sais me garder des idées de dépense que ma situation ne me permettrait pas de satisfaire. Mon actif financier est sans nul doute des plus réduits, mais j'ai toujours eu à cœur de ne jamais dépasser les disponibilités que je pouvais avoir en banque. Il parait que dans votre entourage, (si j'en crois la rumeur publique) on ne se laisserait pas arrêter par des idées de cet ordre...

Quoiqu'il en soit, je ne suis pas, moi, de ceux dont l'opinion sur une question peut-être modifiée par un voyage à Paris. Lorsque je défends un point de vue en groupe, en délégation, par la plume et par la parole, je ne saurais accepter quelques jours après, des solutions diamétralement opposées Ces revirements inexplicables ce n'est pas chez moi, Monsieur, qu'on les trouve !

Quand à l'article que j'incrimine, il restera à votre comparse de Digne la honte de l'avoir inspiré, et à vous le déshonneur de l'avoir écrit.

Emile GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

Chronique Locale et Régionale

Acte de Générosité.

A la mémoire de son bien regretté mari, M. Michel Marius, entrepreneur et Conseiller municipal en notre ville, membre de l'Amicale des Mutilés, décédé après une courte et cruelle maladie, Mme Michel, son épouse, a fait remettre au président de cette amicale pour être versé à la caisse de l'association la somme de cent francs.

Le Conseil d'administration, très touché de cette marque de haute bienveillance, exprime à Mme Michel sa bien vive reconnaissance et lui renouvelle ainsi qu'à sa famille si douloureusement atteinte, l'expression de ses condoléances émues.

Comité départemental des Mutilés. — Les titulaires de la carte d'invalidité sont priés d'en demander le renouvellement 15 jours avant l'expiration de l'ancienne, dont ils ne doivent se déssaisir que contre remise de la nouvelle. Ils éviteront ainsi un retard qui peut leur être préjudiciable, les privant de leur droit de circulation à prix réduit, malgré le soin apporté par le Comité, pour donner satisfaction à chacun dans le plus bref délai possible.

Il est rappelé que les demandes doivent être accompagnées de toutes les pièces permettant de contrôler l'identité et le taux d'invalidité des intéressés et que la photographie jointe doit être de la dimension réglementaire qui est de 0,03 X 0,04, et récente.

Ligue Patriotique des Françaises.

Le Comité de la Ligue adresse un très chaleureux merci à la population pour l'aimable accueil qu'elle a fait aux vendeuses des petites fleurs. Cette " Semaine de cordiale charité se clôturera dimanche. Les dernières petites roses seront en vente et nous sommes certains que les acheteurs se montreront particulièrement généreux. L'après-midi à 2 heures 30 précises, salle de la Mission, une conférence sera donnée par Mlle Chapuis, du barreau de Marseille, et un concert sera offert par les jeunes filles du Cercle. Au programme, avant la Conférence :

Ronde de Dalcroze.
a. - Le Coucou.
b. - Le beau Bébé, par les jeunes filles du patronage.

Après la Conférence :

1. " A mon peuple " duo, de Bach.
2. Cantate de Madeleine, soli et chœurs, de V. d'Indez.
3. Chansons des " Bérets blancs "

La petite fleur tient lieu de carte d'entrée.

FAIENCES - CRISTAUX
PORCELAINES
Octave BONTOUX
Rue Droite — SISTERON — (B-A)
Article-Réclame du mois d'Avril :
Séries de cuisine, grès, décors nouveaux, 6 pièces.
La série . . . **20 francs**

Fêtes du Faubourg.

Dans une réunion un peu tardive, les Faubouriens ont élu le Comité des Fêtes pour l'année 1928.

Voici sa composition ;

Président d'honneur :	M. J. Bontoux
Président :	Mme Fabre
Vice-Président :	Mme Chaix
Trésorier :	Mlle Rose Vollaire
» *adjoint :*	M. Roger Chaix
Secrétaire :	Mlle Jeannette
» *adjoint :*	M. Raoul Bourges
Assesseurs :	Mlles Raymonde Meyssonier et Andrée Turcan

Ce nouveau Comité étant en majorité féminin, n'en sera pas moins actif et nous pouvons compter sur son dévouement pour l'organisation d'un programme sans précédent. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le sport bouliste y sera placé au premier plan sans toutefois oublier les jeux d'enfants.

Concours de Boules.

Amateurs de Boules, encouragez le Comité Féminin de la Fête du Faubourg en assistant nombreux aux Concours de boules qui auront lieu demain dimanche à 13 heures, avec 70 fr. de prix, et le dimanche de Pâques avec un prix plus important.

Impôt sur les automobiles,

Cet impôt sera perçu à la mairie, aux heures habituelles, le lundi 2 avril.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage.

Ces impôts seront perçus à la mairie les mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 avril.

Tous les redevables, sans exception, doivent se présenter.

Un nouveau confrère.

La presse locale vient de s'enrichir d'un nouveau confrère. En effet, nous apprenons qu'un nouveau journal *L'Echo - Sisteronnais* paraîtra cette semaine.

Ce nouvel organe défendra dans les cantons de Sisteron et de Noyers la cause de M. Robert Arthur, maire de Manosque, Conseiller général des Basses-Alpes et Candidat aux élections législatives du 22 avril 1928

Nous souhaitons un bon succès à notre nouveau confrère.

CINÉMA-CASINO
Samedi à 21 heures
avec accompagnement au piano
Dimanche à 15 et 21 heures
avec Printania-Jazz
3 grandes représentations
La Femme Nue
Le plus beau film français, en une seule séance
Parterre, 5 fr. Galeries, 4 fr.

Confiserie BROUCHON
SISTERON (*Basses-Alpes*)
Grand choix de Poissons d'Avril œufs et articles de Pâques.
Et toujours le « **VERITABLE SISTERONNAIS** »
R. C. N°6 Téléphone 57

REMERCIEMENTS

Madame veuve MICHEL et toute sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Marius Michel

ainsi que celles qui leur ont adressé des témoignages de sympathie.

ETAT-CIVIL

du 24 au 30 mars 1928

NAISSANCES

Laurence Marie Claire Gabrielle Berquet, Villa Burlière.

MARIAGES

Raoul Paul Léon Bonnefoy, employé de commerce à Sisteron et Elisabeth Joséphine Félix, modiste à Lyon.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Constant Hélie Perreto, cuisinier à Sisteron et Eulalie Marcelle Victorine Béraud, employée des Postes à Sisteron

DÉCÈS

Néant.

Un Remède souverain

Toute puissante pour guérir l'asthme, le catarrhe, l'oppression, la toux spasmodique, la Poudre Louis Legras n'est pas moins recommandable pour prévenir et enrayer les complications qui proviennent de la bronchite. La toux opiniâtre et l'expectoration exagérée qui en résultent sont guéries rapidement par l'emploi de ce remède si efficace et si peu couteux.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris, adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

Félix DUPERRON
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
Etudes, Plans, Devis, Métrés, Expertises, Bornages.
Avenue Gambetta (Route de Nice)
DIGNE — Téléphone 97

A VENDRE

Un joli petit Domaine situé à Entrepierres consistant en vague, labours, prés et bois d'une contenance de 22 à 23 hectares ; maison d'habitation en bon état.

Pour renseignements, s'adresser à M. Richaud Aimé, propriétaire à Entrepierres par Sisteron (Basses-Alpes),

ON ACHÈTERAIT Tombereau
Faire offre au bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

LA DÉFENSE du Livre

Alors que le goût français domine dans l'art de présenter les choses, une seule exception étonnait les étrangers : nos livres étaient vendus brochés sans aucune toilette, tandis que dans les autres pays un volume quelconque était cartonné et donnait l'impression de quelque chose de durable, d'un livre que l'on peut et veut garder.

Quelque soin que prenaient les Éditeurs pour varier et embellir leurs couvertures, ce n'était toujours que du papier, trop tôt déchiré, ne protégeant pas le livre qui lui même, peu à peu se détériorait. Certes on pouvait le défendre avec des reliures, ainsi que cela se faisait autrefois, mais ces reliures étaient de plus en plus chères et devenaient des objets de grand luxe que, par ces temps d'économie forcée seuls de riches amateurs pouvaient s'offrir.

Une grande firme française, la Maison d'Éditions Calmann-Lévy, a réagi et vient de créer la reliure « A la Fleur ». Elle habille ainsi d'une reliure couleur de laque verte avec ornement floral rouge et or, tête du volume vermillion ancien garde rouge, signet rouge, les volumes de son catalogue qui comprend les grands noms littéraires, et elle annonce qu'elle fera de même pour les nouveaux volumes qu'elle publiera.

Or, par suite d'un effort considérable, le volume relié « A la Fleur » sera vendu 12 fr., le prix de la plupart des volumes brochés de littérature et l'on pourra garder ainsi, sous une reliure de grand goût, pour ne citer que quelques titres ; « Les Désenchantées », de Pierre Loti, « Thaïs », d'Anatole France, « Carmen », de Mérimée, « La Terre qui meurt » de René Bazin, « La Mare au Diable » de George Sand, « La Reine Marie Antoinette », de Pierre de Nolhac, « La Maison du Péché », de Marcelle Tinayre, « Houdequin de Lyon », de Colette Yver, « Napoleonette », de Gyp et « les Cafards », de Maxime Gorki, un volume qui vient de paraître. Vous aurez peu à peu sur les rayons de votre bibliothèque, les œuvres de ces Maîtres incomparables qui se nomment Anatole France et Pierre Loti, et des livres de Blasco Ibanez, d'Ernest Renan, de René Boylesve, de Gabriele d'Annunzio, de Guy Chantepleure, de Pierre de Coulevain, de la Comtesse de Noailles, de Johan Bojer de Baudelaire etc.., etc..

Allez chez votre libraire, vous trouverez pour 12 francs, un livre qui sera un ornement sur une table de salon, qui embellira une bibliothèque, qui sera le livre que l'on peut offrir. Cette innovation est une révolution dans la manière de présenter le livre : en France comme à l'Etranger, elle aura le très vif succès qu'elle mérite.

GEORGES DE PROUVES.

HERNIE

R.C. Seine 142.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, 44, Boulevard Sébastopol, la hernie, infirmité dangereuse, n'est plus désormais qu'un vain mot.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser à **M. GLASER**, qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à

MANOSQUE, 10 Avril, hôtel Pascal.
SISTERON, 11, Hôtel des Acacias
LES MEES, 12, Hôtel Barras.
FORCALQUIER, 13, hôtel des Lices.
DIGNE, 14, de 11 heures à 2 heures, hôtel Boyer-Mistre.

Nlle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes. Traité de la Hernie, fc sur demande à M. GLASER 44, Bd Sébastopol, Paris

---

Dr AUDIBERT-ROUSSET

33, Boulevard Philipon - Marseille

nez, gorge, oreille, larynx chirurgie de la Tête et du Cou

Consultation : **22 avril** *de 8 heures à midi (Hôpital Sisteron)*

PLACEZ *votre argent à* **gros intérêts** *et participez aux bénéfices.* *REVEIL RURAL, Libourne (Gironde).*

GOITRES

GROS COU

Guérison garantie

sans **Opération**, sans **Gêne** et sans **Médicament**

par les Applications

A. FRANKLIN

Marque déposée conformément à la loi le 15 décembre 1923 au Tribunal de Commerce de la Seine.

Le GOITRE, indépendamment des inconvénients inesthétiques qu'il comporte, peut atteindre une grosseur considérable et PROVOQUER LA MORT PAR ETOUFFEMENT.

N'attendez donc pas d'en arriver là et venez sans tarder voir le renommé Spécialiste qui recevra LUI-MEME, à

Sisteron, samedi 7 avril, hôtel des Accacias.

ORTHOPEDIE A. FRANKLIN à Blois
R. C. 5799

ULCERES VARIQUEUX

Plaies de Jambes

VARICES

GUERISON GARANTIE
sans **Opération**, sans **Gêne** et sans **Mèdicament**

Applications A. FRANKLIN

Marque déposée conformément à la loi le 15 octobre 1923 au Tribunal de Cce de la Seine

Ne continuez donc pas à souffrir le martyre, et à RISQUER L'AMPUTATION si votre cas s'aggravait.

Venez donc voir sans tarder, le renommé Spécialiste FRANKLIN qui recevra LUI-MEME à

Sisteron, samedi 7 avril, hôtel des Accacias

ORTHOPEDIE A. FRANKLIN à Blois
R. C. 5799

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun, Laragne, Saint-Bonnet, Sisteron, Briançon

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), VEYNES (Jeudi), L'ARGENTIERE (samedi)

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

Chez votre Libraire demandez

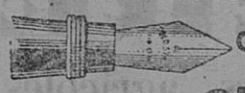

GOLD STARRY

"Le Stylo qui marche"

Nouveaux Modèles de Fabrication Française

FONCTIONNEMENT GARANTI

En vente à la librairie Lieutier

Où se chausser ?

Mme Vve Adolphe AUTRAN

11, Rue de Provence - SISTERON - (B-A)

offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe, demi-luxe et travail pour tout âge, de qualité irréprochable, d'un chaussant parfait à des prix très modérés

---

Teinturerie Niçoise

D'AIX-EN-PROVENCE

DÉPOT : Mme MARGAILLAN

Maison Bourgeon, 55, Rue Droite, 2me étage

SISTERON

Location d'Autos

LA SUPER LIMOUSINE 4 ET 6 PLACES
DOUBLE SEPARATION -:- DERNIER CONFORT

TAXI : JEAN RULLAN

Téléphone 17. — **SISTERON** — Rue Mercerie No 6

LIQUIDATION

Edouard RAVOUX

NOUVEAUTES - Grand'Place - Sisteron

Fonds de commerce à céder et magasin à louer

Location d'Automobiles

les taxis : JEAN GALVEZ

sont les mieux suspendus et les meilleur marché au kilomètre, adressez-vous

12, Rue de Provence, SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

DEPOT

de la Cordonnerie Française

LÉON MAUREL

-:- 5, Rue Droite, Sisteron -:-

Bonnes et Belles Chaussures en tous genres vendues au prix de fabrique

— Grand choix — de Pantoufles à bon marché

CHAUSSURES sur mesures. Livraison rapide

La maison se charge des réparations

La clientèle profitera du Carnet familial.

M. Maurel continue la vente des articles de bourrellerie et cordages avec baisse de prix.

© VILLE DE SISTERON

ELECTRIC-AUTO
C. FIASTRE

51, Rue Droite - SISTERON - Basses-Alpes

Téléphone 71 — Registre du Commerce Digne N° 827.

ACCUMULATEURS
DYNAMOS -- MAGNETOS
Accessoires Electriques
RÉAIMANTATION

VENTE -- RÉPARATIONS

EQUIPEMENT ELECTRIQUE
de Voitures
BOBINAGE
de Dynamos et Magnétos
Charge et entretien
-- Accumulateurs --

Location d'Automobiles
Voitures fermées et confortables -:-
TAXI ALLIBERT
CAFE DES ALLIES
Téléphone 3.
SISTERON.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

La plus belle Documentation du Meuble

vous sera envoyée sur simple demande effectuée à l'aide du bon ci-contre.

Les centaines de milliers de personnes qui ont consulté ce magnifique volume de 180 pages ont pu ce rendre compte de la supériorité des modèles des GALERIES BARBÈS et de leurs prix réellement bas. Les GALERIES BARBÈS vous offrent en outre les avantages suivants :

1° Bulletin de garantie. — 2° Remboursement de vos frais de déplacement. — 3° Livraison et expédition rapides. — 4° Franco de port et d'emballage pour toute la France. — 5° Garde sans frais des mobiliers achetés. — Cadeau à tout acheteur.

Le Studio d'Art LUTETIA installera dans les meilleures conditions l'intérieur de votre goût Consultez-le pour tous devis qu'il vous établira gratuitement.

Nos usines de literie de la rue d'Oran permettent de livrer tous articles de literie à des prix de première main.

Et pour votre garantie, exigez bien sur tous vos meubles :
LA MARQUE DES GALERIES BARBES

GARAGE CENTRAL
BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire.

© VILLE DE SISTERON